



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES



**APPEL D'OFFRES POUR LES ÉTUDES D'INGÉNIERIE EN GENIE CIVIL ET LA
CONSTRUCTION DU COMPLEXE IMMOBILIER DE LA BCEAO A OUAHIGOUYA, AU
BURKINA FASO**

OCTOBRE 2025

I. OBJET DES INSTRUCTIONS	4
II. NATURE DES PRESTATIONS	4
III. CONDITIONS DE PARTICIPATION	4
IV. FORME DU MARCHE	5
V. CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	5
VI. PRÉSENTATION ET CONTENU DES OFFRES	5
6. 1. Dossier administratif	5
6. 2. Dossier de l'offre technique	6
6. 3. Dossier de l'offre financière	7
VII. REMISE DES OFFRES	7
VIII. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES	7
IX. ..DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES – DELAIS DE NOTIFICATION	8
X. ...VARIANTES	8

PREAMBULE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le Siège est situé à Dakar (Sénégal), est l'Institut d'Émission commun des huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Elle dispose d'un réseau de vingt-cinq (25) Agences réparties dans l'UMOA.

Dans le cadre de sa politique d'extension de ses représentations dans les provinces des pays de l'UMOA, entamée en 2016, la BCEAO envisage d'ouvrir une Agence Auxiliaire à Ouahigouya au Burkina Faso.

Dans cette perspective, un Groupement d'entreprises a été sélectionné en 2022 à l'issue d'un appel d'offres pour la conception et la réalisation du projet.

Prévu pour démarrer le 27 juin 2022 pour une durée de travaux de 24 mois, les prestations réalisées à ce stade se limitent essentiellement à l'installation d'une clôture provisoire autour de la parcelle et au déplacement des réseaux traversant le terrain. En effet, la principale entreprise du Groupement a rencontré des difficultés qui ont compromis sa capacité à poursuivre le chantier.

A cet égard, la BCEAO a décidé d'exclure cette dernière du Groupement et de lancer un appel d'offres en vue de la sélection d'une nouvelle entreprise pour la poursuite du chantier, aux côtés de ses autres membres.

L'entreprise qui sera retenue à l'issue du présent appel d'offres aura à sa charge les prestations initialement dévolues à celle exclue du défunt Groupement, à savoir les études d'ingénierie et l'exécution des travaux relatifs aux Voiries et Réseaux Divers, au Gros-oeuvre et aux lots architecturaux. Elle devra former, avec les prestataires ci-après du défunt Groupement, une nouvelle équipe dont elle assumera la fonction de Mandataire :

- Cabinet EZA architectures, pour la mission d'architecte ;
- CEITP, pour la mission d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination des travaux ;
- ADTF, pour les travaux de Plomberie et Climatisation ;
- CER-ETI, pour les travaux des courants forts et faibles ainsi que ceux relatifs à la fourniture d'un ascenseur.

Il est précisé à toutes fins utiles que le nouveau Groupement devra coopérer avec d'autres prestataires, notamment ceux qui seront chargés de la sécurité de la banque, du matériel de caisse, des équipements informatiques et de l'ameublement, en vue d'une bonne coordination des études et des travaux.

I. OBJET DES INSTRUCTIONS

Les présentes instructions fournissent aux soumissionnaires les informations utiles pour répondre à l'appel d'offres relatif aux études d'ingénierie en génie civil et la construction du complexe immobilier de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Ouahigouya au Burkina Faso.

II. NATURE DES PRESTATIONS

Le présent appel d'offres concerne des prestations d'études d'ingénierie en génie civil et de construction.

Il s'agit :

- de la réalisation des études techniques d'ingénierie en génie civil ;
- de l'exécution des travaux relatifs aux Voiries et Réseaux Divers (VRD), au Gros-Oeuvre et aux lots architecturaux.

Les prestations d'études techniques d'ingénierie en génie civil comprennent les trois (3) phases suivantes :

1. l'établissement de l'Avant-Projet Définitif (APD) fourni à l'appel d'offres ;
2. l'élaboration du Dossier d'Exécution (DEXE) après la signature du contrat et pendant la phase de préparation du chantier ;
3. le suivi de la réalisation des travaux.

Les prestations des phases 2 et 3 sus-indiquées qui constituent la mission d'ingénierie en génie civil à réaliser après la signature du contrat sont décrites en annexe 2 de la présente.

Les prestations attendues du titulaire du marché sont subdivisées en douze (12) lots :

- Lot n° 0 – Etudes d'Ingénierie de Génie Civil
- Lot n° 1 – Assainissement / VRD
- Lot n° 2 – Gros-œuvre
- Lot n° 3 – Étanchéité
- Lot n° 4 – Charpente couverture
- Lot n° 5 – Menuiserie Aluminium
- Lot n° 6 – Menuiserie Bois
- Lot n° 7 – Ferronnerie
- Lot n° 8 – Faux Plafonds
- Lot n° 9 – Revêtements Durs
- Lot n° 10 – Peinture
- Lot n° 19 – Espaces verts

III. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent appel d'offres s'adresse aux prestataires spécialisés dans la construction des Bâtiments et les Travaux Publics (BTP) pouvant exercer au Burkina Faso et justifiant de solides références techniques (au moins un marché de construction de bâtiment d'un montant supérieur à 4 milliards de FCFA réalisé au cours des 5 dernières années) ainsi que d'une bonne santé financière.

Au regard de la nature des prestations attendues, les soumissionnaires devront avoir les

compétences requises pour :

- les études d'ingénierie en génie civil ;
- l'exécution des travaux des corps d'état susvisés.

Par ailleurs, l'entreprise qui sera retenue à l'issue de l'appel d'offres aura à sa charge, l'intervention d'un Bureau de Contrôle Technique (BCT) agréé pour la normalisation des risques.

Les groupements d'entreprises ne sont pas autorisés à participer au présent appel d'offres.

Le critère de références techniques sus évoqué constitue une clause éliminatoire.

IV. FORME DU MARCHÉ

Le marché à conclure sera un marché unique à prix global, forfaitaire et non révisable, hors toutes taxes et droits de douane, tenant compte des offres de tous les membres du Groupement ainsi reconstitué.

Les soumissionnaires sont invités à proposer un délai de réalisation de l'ensemble des prestations du marché qui leur semble le plus raisonnable, étant entendu que le Maître de l'Ouvrage souhaite prendre possession des locaux le plus rapidement possible.

V. CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres est composé des documents ci-après :

- les présentes Instructions aux Soumissionnaires ;
- l'avis d'appel d'offres ;
- le Cahier des Prescriptions Spéciales pour le projet de conception et de réalisation du Complexe Immobilier de la BCEAO à Ouahigouya au Burkina Faso ;
- les plans d'architecte ;
- les études géotechniques préliminaires de la parcelle ;
- le levé topographique de la parcelle ;
- les directives techniques du projet de conception réalisation du complexe immobilier de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Ouahigouya ;
- les plans des lots techniques ;
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif par lot mis en concurrence et pour les prestations d'ingénierie **(les quantités y figurant sont données à titre indicatif. Il revient aux soumissionnaires d'établir leur cadre de devis en fonction de leurs études techniques).**

Le dossier complet du présent appel d'offres peut être retiré à partir de la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres, au bureau n°233 auprès du Chef du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité de l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou, sise à l'Avenue Gamal Abdel Nasser.

VI. PRÉSENTATION ET CONTENU DES OFFRES

Les offres seront rédigées en langue française et devront être transmises, sur support numérique (Clés USB), en trois exemplaires.

Les fichiers constitutifs des offres devront être rangés dans 3 répertoires dénommés comme suit :

- le dossier administratif ;

- le dossier de l'offre technique ;
- le dossier de l'offre financière.

6. 1. Dossier administratif

Le dossier administratif, comprend les pièces suivantes :

- la lettre de déclaration d'intention de soumissionner en format PDF;
- les pouvoirs habilitant le soumissionnaire (lorsque celui-ci agit pour le compte d'une tierce personne ou d'une société) en format PDF;
- la lettre d'accord pour constituer avec les prestataires susvisés un Groupement Conjoint avec mandataire solidaire et d'en être le Mandataire ;
- la liste des sous-traitants, le cas échéant, avec indication de leur domaine d'intervention en format PDF ;
- le dossier de présentation du soumissionnaire, en format PDF ;
- les documents d'identification, en format PDF, indiquant :
 - ❖ la raison sociale du prestataire et l'adresse de son Siège ;
 - ❖ le caractère juridique et éventuellement, le statut du prestataire ;
 - ❖ la nationalité du prestataire ;
 - ❖ le lieu de tenue de la comptabilité.
- des attestations d'usage ci-après, en format PDF :
 - ❖ les attestations datant de moins de trois (3) mois, délivrées par les Autorités judiciaires du pays d'installation, indiquant que le prestataire n'est pas en faillite et qu'aucune procédure collective d'apurement de passif n'est ouverte à son encontre ;
 - ❖ l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale de l'Etat où il est établi ;
 - ❖ l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de la caisse de sécurité sociale de l'Etat où il est établi ;
 - ❖ l'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
 - ❖ l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce du lieu de résidence.
- des références financières et techniques ci-après, en format PDF ;
 - ❖ le capital du prestataire (montant, origine et structure) ;
 - ❖ les cautions bancaires déjà obtenues (indicateurs de la confiance des banques au cours des deux dernières années ou les garanties obtenues par l'entreprise au titre de marchés publics ou privés) ;
 - ❖ les bilans des deux dernières années visés par un expert comptable agréé ;
 - ❖ les comptes d'exploitation des deux dernières années.

NB : Il sera procédé à la vérification de la concordance des données financières fournies avec celles disponibles auprès des services des impôts. En cas de contradiction, l'offre du prestataire ou du Groupement concerné sera rejetée.

6. 2. Dossier de l'offre technique

Le dossier relatif à l'offre technique devra comprendre les pièces suivantes (toutes en **format PDF**, sauf mention contraire) :

- un planning général de réalisation du projet depuis la signature du contrat jusqu'à la livraison des travaux ;

- les références techniques notamment la liste des travaux précédemment réalisés par le soumissionnaire, selon le formulaire en annexe n°6 ;
- la liste du personnel affecté au projet selon les formulaires en annexe n°3 ;
- une note méthodologique, indiquant l'organisation et les moyens envisagés pour respecter le planning de réalisation proposé et précisant les équipements de chantier prévus (disponibles ou à acquérir) ;
- un descriptif illustré des matériaux et des équipements proposés pour tous les lots (description et photos en couleur représentatives des propositions) ;
- un exemplaire des plans et des notes de calcul d'Avant-Projet Définitif dont la liste est précisée en annexe n°7 en format PDF et DWG ;
- une lettre du Bureau Veritas Côte d'Ivoire, officiant déjà sur le projet en qualité de contrôleur technique, avec indication de la liste des plans examinés et validés par ses soins.

6. 3. Dossier de l'offre financière

Le dossier relatif à l'offre financière devra comprendre les pièces suivantes :

- la soumission signée et cachetée, en format PDF, suivant le modèle de soumission de l'annexe n°2 ;
- le devis quantitatif et estimatif par prestation et par lot selon le cadre qui sera fourni à titre indicatif et non limitatif dans le dossier d'appel d'offres, en format PDF et tableur type Microsoft Excel ;
- des propositions d'entretien pour les espaces verts pendant la période de garantie, en format PDF.

Les supports numériques (clés USB) devront être conditionnés en un seul colis ne portant que les seules mentions suivantes :

Au centre :

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA SÉCURITÉ
BCEAO SIÈGE - DAKAR
Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108 Dakar - SÉNÉGAL
Tel. : (221) 33 839 05 00 / Fax : (221) 33 823 93 35

Dans le coin supérieur gauche :

**APPEL D'OFFRES POUR LES ÉTUDES D'INGÉNIERIE ET LA
CONSTRUCTION DU COMPLEXE IMMOBILIER DE LA BCEAO A
OUAHIGOUYA, AU BURKINA FASO**
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Le non-respect de la procédure ci-dessus entraîne la nullité de l'offre

VII. REMISE DES OFFRES

Les offres devront impérativement être transmises par courrier express adressé à la Direction

du Patrimoine et de la Sécurité, au Siège de la BCEAO à Dakar, sis à Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108, dans le délai fixé par l'avis d'appel d'offres.

VIII. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Une Commission de dépouillement procédera à l'ouverture des plis dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de réception des offres.

L'analyse des offres se fera suivant les critères définis par la Commission dans le but de sélectionner l'offre présentant le meilleur rapport qualité/prix.

La Commission n'est donc pas obligée de retenir l'offre la moins-disante.

La décision de la Commission est sans appel.

La BCEAO ne sera pas tenue de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

IX. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES – DELAIS DE NOTIFICATION

La validité des offres est de six (6) mois.

La notification du marché sera faite au Prestataire dans un délai maximum de six (6) mois à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Avant la signature du marché, le Prestataire pressenti procédera à l'ajustement de son offre, en ce qui concerne les plans, les descriptifs et les devis quantitatifs et estimatifs, sur la base des observations du Maître de l'Ouvrage.

Les soumissionnaires devront examiner avec soin, toutes les pièces du dossier d'appel d'offres et signaler au Maître de l'Ouvrage, les imprécisions, omissions ou contradictions relevées dans ledit dossier et proposer des solutions alternatives le cas échéant.

En conséquence, aucun Prestataire ne pourra, après remise de sa soumission :

- soit refuser de signer le marché pour quelque motif que ce soit sous peine d'avoir à payer au Maître de l'Ouvrage des dommages et intérêts pour le préjudice causé ;
- soit refuser d'exécuter des prestations ou travaux jugés indispensables par le Maître de l'Ouvrage, à la parfaite finition des ouvrages ;
- soit prétendre que ces prestations ou travaux donnent lieu à une augmentation de son prix forfaitaire ou à un allongement du délai contractuel.

Aucun prestataire, après avoir soumissionné, ne pourra réclamer de supplément en s'appuyant sur le fait que les prescriptions du dossier d'appel d'offres sont inexactes, incomplètes ou présentent des contradictions ou des omissions évidentes.

X. VARIANTES

En plus de l'offre de base obligatoire et conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent proposer des variantes techniques avec toutes les justifications nécessaires.

ANNEXES

- Annexe n°1 : Modèle de lettre de soumission pour les prestataires agissant seul
- Annexe n°2 : Modèle de lettre de soumission pour les prestataires agissant seul
- Annexe n°3 : Formulaire de présentation de la liste du personnel
- Annexe n°4 : Formulaire de présentation de la liste du matériel disponible
- Annexe n°5 : Formulaire de présentation de la liste du matériel à acquérir pour les besoins du chantier
- Annexe n°6 : Formulaire de présentation des références techniques
- Annexe n°7 : Liste des plans à fournir dans le dossier de l'offre technique

ANNEXE 1

LETTRE DE SOUMISSION (Prestataire agissant seul)

Je soussigné (Nom, prénoms, qualité, adresse physique et adresse e-mail)..... agissant au nom et pour le compte de(raison sociale, siège social, numéro du registre de commerce et ville d'immatriculation)

Et faisant élection de domicile (1).....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'Appel d'Offres pour les études d'ingénierie et la construction d'un bâtiment à usage de parkings (R+1 + 3 niveaux de sous-sol) pour le Siège du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, après m'être rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'ampleur des prestations attendues.

1°- Me soumetts et m'engage à exécuter lesdites prestations conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres et ce, moyennant le prix global de (2).....

Cette offre s'entend Hors Taxes, Hors Droits de Douane et se décompose comme indiqué dans le cadre quantitatif estimatif ci-joint.

2° – Me soumetts et m'engage à accomplir les prestations de conception/réalisation dans un délai de mois, à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations du marché.

3° – Déclare expressément accepter toutes les clauses des pièces du dossier d'Appel d'offres.

4° – M'engage à maintenir le montant de mon offre pendant une période de 6 mois à dater du jour de la remise des offres.

Fait àle.....

(Signature)

(1) - Adresse complète

(2) - Montant de l'offre en lettres et en chiffres

ANNEXE 2

MISSION D'INGÉNIERIE EN GÉNIE CIVIL

1 - OBJET DE L'ANNEXE

La présente annexe précise la mission d'ingénierie en génie civil conduite par l'entreprise retenue au terme du présent appel d'offres.

2 - CONTENU DE LA MISSION

L'entrepreneur est chargé d'élaborer les pièces graphiques des lots génie civil et des lots architecturaux (plans d'exécution) ainsi que les pièces écrites y afférentes (descriptifs) nécessaires à la réalisation des travaux.

Il définit les analyses nécessaires à effectuer au laboratoire et assure le suivi des travaux en vue de vérifier la conformité des ouvrages réalisés avec les études techniques.

3. DÉROULEMENT DE LA MISSION

L'entrepreneur assurera les tâches suivantes :

Période de préparation des travaux

- élaboration des plans de détails d'ingénierie (génie civil) et les descriptifs des prestations à réaliser ;
- participation aux réunions de mise au point technique des dossiers du projet.

Période d'exécution des travaux

- établissement des plans d'implantation des ouvrages ;
- élaboration des études et des plans complémentaires consécutifs aux modifications apportées au projet par le Groupement de Prestataires ou le Maître de l'Ouvrage ;
- participation aux rendez vous de chantier ;
- élaboration des plans du dossier de récolement ;
- Participation aux différentes réceptions.

4 - MOYENS D'EXÉCUTION

L'entrepreneur est tenu de se faire représenter sur le chantier par un personnel qualifié.

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA LISTE DU PERSONNEL

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA LISTE DU PERSONNEL

Fonction à occuper sur le présent projet	Société	NOM et Prénoms	Diplômes obtenus (intitulé et année d'obtention)	Marchés exécutés (Année de démarrage – année de fin)	Poste occupé sur les marchés exécutés	Corps d'état exécutés	Montant global des corps d'états exécutés
1. Chef de projet							
2. Ingénieurs chargés des études de structure							
3. Conducteurs des travaux*							

N.B. : - Joindre au dossier les curriculum vitae des membres constitutifs de l'équipe projet

- * préciser les corps d'état concernés

- Joindre au dossier l'organigramme fonctionnel de l'équipe projet

ANNEXE 4

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DU MATÉRIEL ACTUELLEMENT DISPONIBLE

Matériels	Année d'acquisition	Nombre

N.B. : Sont visés les matériels de chantier tels que :

- engins
- matériel de coffrage
- matériel de levage
- matériel de transport
- matériels de production de béton
- matériels pour la menuiserie aluminium et la menuiserie bois
- etc.

ANNEXE 5

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DU MATÉRIEL ADDITIONNEL À ACQUÉRIR OU À LOUER POUR LES BESOINS DU CHANTIER

Matériel	Nombre

N.B. : Sont visés les matériels de chantier tels que :

- engins
- matériel de coffrage
- matériel de levage
- matériel de transport
- matériels de production de béton
- matériels pour la menuiserie aluminium et la menuiserie bois
- etc.

ANNEXE 6

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES TECHNIQUES (LISTE DES TRAVAUX PRÉCÉDEMMENT RÉALISÉS PAR LE PRESTATAIRE)

Désignation	Années de démarrage et de fin	Corps d'état réalisés	Montant global du marché	Maître de l'Ouvrage et nom ainsi que numéro de la personne à contacter

N.B. : - Joindre au dossier des images représentatives des travaux réalisés permettant de juger l'ampleur et la complexité du projet.

ANNEXE 7

LISTE DES PLANS À FOURNIR DANS LE DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE

Les plans attendus sont :

LOT 1 : Assainissement / VRD

- Plan de revêtement des surfaces sur fond de plan de masse
- Plans d'adduction, de drainage et d'assainissement EP, EV/EU (tracés des canalisations enterrées avec les principaux diamètres et niveaux) sur fond de plan de masse

LOT 2 : Gros-œuvre (béton, maçonnerie, enduit)

- Note de calculs
- Plans de coffrage et de ferrailage des fondations et des ouvrages d'infrastructure
- Plans de coffrage des planchers
- Coupes et détails significatifs

LOT 3 : Etanchéité

- Plans de drainage des toitures-terrasses avec indication des joints de dilatation et de fractionnement, des diamètres des évacuations des eaux pluviales
- Coupes sur les toitures-terrasses précisant la composition du complexe d'étanchéité en partie courante et des points singuliers (reliefs, joints de dilatation et de fractionnement, pénétrations diverses, évacuations d'eau pluviales)

LOTS 4 À 8 : Menuiserie Aluminium, Menuiserie Bois, Ferronnerie, Faux Plafonds, Revêtements Durs et Peinture

- Plans de niveau avec indication des menuiseries, des revêtements de sol et muraux